

L'essentiel du CE Normandie centre

CE du 18 et 19 Décembre 2013

INFORMATION CONSULTATION SUR LE PROJET DE MISE EN PLACE DU SERVICE CLIENT ORANGE SCO

Ce projet a pour objectif de créer une seule unité de la relation client sur le territoire de la Direction Orange Normandie Centre, en regroupant les effectifs de l'AVSC et du CCOR. C'est sous une décision unilatérale que la Direction a décidé de mettre en place ce projet connu sous le nom fusion AVSC.

Courant novembre, l'ensemble des organisations syndicales a envoyé un courrier à Mme Delphine Ernotte demandant que les projets en cours soient gelés en attendant l'ouverture d'une négociation de cadrage nationale afin de répondre aux revendications des salariés sur l'emploi, les salaires, l'organisation, les conditions et la reconnaissance du travail...

Suite à ce courrier, la Direction accepte de mettre en place une commission de suivi en local.

Les élu-es du CE DO NC mandatent à cet effet la commission emplois et métiers et demandent l'ouverture de négociations pour répondre à nos revendications citées ci-dessus.

Sous réserve de l'acceptation de ces préalables, les élus du CE de la DONC ont accepté de rendre un avis sur le dossier. La CFE-CGC a rendu un avis favorable car nous ne voulons pas bloquer systématiquement toute évolution de l'organisation, la pertinence économique du dossier nous paraît avérée. Le fond du dossier a des qualités et dans la conjoncture actuelle il est important d'avancer.

En revanche nous serons très attentifs sur les différentes négociations sur l'emploi et les activités, la reconnaissance et la rétribution, l'organisation, les conditions de travail et les compétences... qui devront être menées dans le cadre de la mise en place concrète de ce rapprochement de deux unités.

Les activités sociales et culturelles

Pour tous les ouvriers actifs présents dans le flux média au 31 mai 2014, il vous sera attribuer des chèques « lire » d'une valeur de 30 euros et des chèques « disques » d'une même valeur en juin 2014.

Pour l'année 2014, une prestation billetterie basée sur le remboursement sur facture se fera à hauteur de 50 % dans la limite de 180 euros par Ouvrant Droit avec possibilité éventuelle d'utiliser le site France Billet. La participation se fera soit directement par France Billet soit sur présentation d'une facture originale acquittée au nom de l'ouvrier droit et accompagnée des billets.

Dans le cadre du reliquat budget 2013, chaque ouvrier droit de la DONC pourra choisir entre une carte cadeau spectacle créditée d'un montant de 80 euros, « la carte scène & sortie » ou d'un chèque CADHOC du même montant.

Toujours dans le cadre du reliquat 2013, des chèques vacances vont être distribués pour chaque ouvrier droit de la DONC en fonction du QF.

La CFE-CGC a voté pour l'ensemble de ces résolutions car :

- D'une part c'est l'ensemble des salariés qui bénéficieront de ces prestations en 2014
- D'autre part la consommation du reliquat 2013 nous paraît être un dû aux salariés.



**Les représentants de la CFE-CGC vous
souhaitent de Bonnes Fêtes de fin
d'année.**

Information (en vue d'une consultation) sur le projet d'organisation des équipes en adhérence terrain de l'UI Normandie

Projet déjà présenté aux 2 CE précédent, nouvelle présentation afin de pouvoir suivre les évolutions du projet en cours de construction.

1°) animation métier : la CFE CGC note que, conformément à nos demandes, le point très important de l'animation métier est pris en compte et que la réflexion a nettement progressée. Le maillage de cette animation paraît assez satisfaisant.

2°) Organisation en 3 AGILS plutôt que 2 : Suite à nos discussions lors de nos visites terrain, nous avons à nouveau argumenté sur notre préférence pour une organisation plus simple à 2 AGILS. Pour la première fois, **la directrice d'unité nous a dit être prêts à regarder ce point.**

3°) Cas des managers 3.2 sur des groupes importants et (ou) multi-techniques : La CFE-CGC a soulevé ce point important de sous-positionnement. La directrice de l'UIN a dit ne pas apporter de réponse pour le moment, mais être prêt à prendre étudier et prendre en compte.

4°) Questionnement CFE-CGC sur les zones d'astreinte et plus largement sur l'organisation HNO : La directrice nous dit que la cartographie est en cours. Pas d'avancement complémentaire pour le moment.

Information consultation sur le projet d'organisation des équipes en adhérence terrain de l'UI Centre

Projet présenté pour la 3° fois consécutive en CE avec quelques évolutions mineures.

Évolution à 3 ans : la CFE –CGC a questionné le directeur sur la problématique de la GPEC à 3 ans laissant apparaître des départs possibles à hauteur de 50 % des effectifs actuels. Cela pose question :

- 1) Actuellement la sous-traitance représente 40 % des interventions
- 2) Chaque AGIL est sensée maîtriser l'activité sur son territoire.

Ceci n'est réellement possible que si la sous-traitance ne devient pas majoritaire, ce qui pourrait advenir si ces départs ne sont pas anticipés par des recrutements.

- 3) Notre question : quelle anticipation des départs à 3ans est-elle prévue dans la GPEC de l'UIC afin de ne pas avoir un taux de sous-traitance supérieur à 40 % ?

Pas de réponse sur ce point

Au-delà de ce point, le DO est venu sur le sujet des interventions sous-traités et de la possibilité d'un début de pilotage, à terme (pas de délai affiché pour le moment), de la sous-traitance au niveau de chaque AGIL, ceci afin d'orienter

Bilan de l'externalisation de l'intervention publiphonie de l'UI Normandie

L'activité est désormais intégralement sous-traitée à l'UI Normandie.

Un technicien de Caen reste néanmoins sur cette activité mais sans réaliser d'intervention. Il réalise de la cannibalisation de matériel ainsi que des contrôles d'activités sous-traités liées à la publiphonie.

Bilan de la mise en place de l'adaptation de l'Accueil Relation Client à l'AE Normandie Centre

Une pétition a été remise à la direction associant toutes les organisations syndicales dont la CFE-CGC demandant le versement d'une prime de 2000 € pour le Service Client Facturation (SCF) afin de reconnaître l'implication des salariés.

En parallèle, la CFE-CGC a demandé de faire un point sur la reconnaissance des salariés qui élargissent leur champ de compétences.

Ce qui est pris en compte actuellement :

- Promotions engagées pour les référents et les experts : 6 salariés concernés
- Deux parcours qualifiant engagés pour des managers
- Des primes individuelles sont ou seront attribuées

La direction de l'AE s'est engagé à nous faire un bilan sur toutes ces mesures à la fin de toutes les opérations de reconnaissance

Mieux comprendre l'entreprise pour agir ensemble

Retrouvez les informations de votre établissement :

<http://www.cfecgc-orange.org/do-noc/>

Vos correspondants CFE-CGC :

Daniel Collin
Florence Le Lepvrier
Georges Giraud

<http://www.cfecgc-orange.org/annuaire-du-syndicat/etablisements/>

